



**FEDERATION SYNDICALISTE
FORCE OUVRIERE COMMUNICATION**

60 rue Vergniaud
75640 Paris Cedex 13
tél. 01 40 78 31 50
<http://www.fo-communication.fr>
secgen@fo-communication.fr



Paris, le 24 janvier 2025

Monsieur Eric LOMBARD
Ministre de l'Economie et des Finances
Ministère des Finances
139 rue de Bercy
75572 PARIS Cedex 12

Objet : Compensations financières des missions de service public postal

Monsieur le Ministre,

Le 11 juin dernier, FO Com a alerté votre prédécesseur, Monsieur Bruno Le Maire, sur les carences de l'État pour ce qui concerne le financement des missions de service public postal. La situation devenant préoccupante, voire cruciale pour le Groupe, nous avons également, en juin, adressé une lettre ouverte aux membres du conseil d'administration. Nous étions, en cela, confortés par vos propres affirmations, relayées par la presse, du constat que « le sac à dos devient trop lourd ».

Aujourd'hui, FO Com vous sollicite ou plutôt, vous alerte sur ce qui, plus qu'un problème, est devenu avec le temps, un frein rédhibitoire au développement et même à la survie de l'entreprise. Rapportés aux 34 milliards du chiffre d'affaires de La Poste, les 1,2 milliards qui restent à sa charge, pour ce seul domaine, sont un poids intolérable.

Ajoutés à la chute des volumes du courrier, à la concurrence agressive dans le secteur du colis, ils empêchent La Poste d'investir et de développer les nouvelles activités nécessaires pour assurer son avenir et celui des 240 000 postiers.

Pour Force Ouvrière, il est indispensable et urgent que La Poste puisse :

- Assurer ses missions traditionnelles tout en développant de nouvelles, en particulier dans les domaines en évolution, tels que les services de proximité, ainsi que dans les secteurs identifiés comme étant en rupture ou en transition (numérique, écologique, silver Economy).
- Garantir un haut niveau de qualité dans l'accomplissement de ses obligations publiques et concurrentielles
- Assurer à tous les postiers la reconnaissance de leur travail, lui donner un sens attractif et leur apporter le bien-être dans l'entreprise.

Notre inquiétude n'est pas nouvelle !

En novembre 2008, nous affirmions que « La Poste avait besoin d'un financement pérenne pour assurer les missions de service public dont elle a la charge ».

En 2010, alors que La Poste devenait société anonyme, FO Com posait, derechef, la question du financement du service public.

Nous n'avons pas été entendus, la question n'a pas été réglée et nous nous retrouvons aujourd'hui, dans un contexte économique des plus complexes, devant une urgence vitale pour l'entreprise.

Vous connaissez, Monsieur le Ministre, l'attachement de Force Ouvrière, première organisation syndicale dans la fonction publique d'État, au service public en général. Il n'est pas qu'une dépense mais bien un investissement de la Nation pour garantir, à tous les citoyens, l'égalité et la fraternité sans lesquelles il n'y a pas de liberté. Le service public postal fait partie intégrante de cet investissement et contribue à la grandeur et la noblesse de La Poste. Il assure également un service de proximité qui nourrit le lien social et entretient les solidarités.

Fort de cela, nous continuons et continuerons d'affirmer qu'il n'y a pas de République sans service public et que le service public postal en est un des fleurons.

Monsieur le Ministre, Force Ouvrière vous demande solennellement de faire en sorte que l'État assure, pour les quatre missions, une contribution financière à hauteur des coûts engagés. Nous le répétons, tant cela est capital, c'est une obligation vitale, notamment en cette période de mutations et de profondes transformations de l'entreprise.

En espérant que notre requête recevra un écho favorable et en vous demandant d'accepter, Monsieur le Ministre, nos remerciements anticipés, veuillez agréer l'expression de notre très haute considération.

Christine BESSEYRE



Secrétaire Fédérale

Frédéric SOUILLOT



Secrétaire Général